

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 mai 2016

ACTION DE GROUPE ET ORGANISATION JUDICIAIRE - (N° 3204)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL316

présenté par

M. Clément, rapporteur et M. Le Bouillonnet, rapporteur

ARTICLE 47

A la deuxième phrase de l'alinéa 13, substituer à la première occurrence du mot :

« le »,

le mot :

« un ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.